

VOTEZ POUR LE SNEPAP-FSU !



TOUT AU LONG DU MANDAT QUI S'ACHÈVE, LE
SNEPAP-FSU AUVERGNE RHÔNE-ALPES S'EST MOBILISÉ POUR LA
DÉFENSE DES INTÉRÊTS
DE L'ENSEMBLE DES PERSONNELS DE LA **DISP DE LYON**

EN **APPORTANT VOTRE SOUTIEN** À LA LISTE RÉGIONALE DU **SNEPAP-FSU**
LE **6 DÉCEMBRE**, VOUS NOUS PERMETTEZ DE **POURSUIVRE LES ACTIONS** QUE
NOUS MENONS POUR VOUS !

NOS CANDIDAT.ES

| NOM | PRENOM | CORPS | AFFECTATION |
|-------------------|-----------|-------------|-------------------------|
| DUPRE | François | CPIP | CP SAINT ETIENNE |
| DEL PUPPO | Anne | CPIP | SPIP LYON |
| MOREUILLE TASSART | Remy | CPIP | SPIP VIENNE |
| THOMAS | Nadège | DPIP | SPIP LYON |
| LAMBLING | Camille | CPIP | SPIP ANNEMASSE |
| THUILLIER | Julien | Psychologue | SPIP LYON |
| ROUSSILLOUX | Sylvain | CPIP | CP ST QUENTIN FALLAVIER |
| RICHARD | Benoît | CPIP | SPIP VALENCE |
| VILLAUME | Aurore | CPIP | SPIP CLERMONT-FERRAND |
| BIJOUX | Catherine | CPIP | SPIP CUSSET |
| ROUSSET | Benoît | CPIP | SPIP LYON |
| ARGINTHE | Vincent | CPIP | SPIP LYON |

CECI N'EST PAS UN BULLETIN DE VOTE !

Ce vote s'effectue par correspondance ou directement à l'urne dans les bureaux de vote où vous êtes inscrit-es pour ce scrutin.
Les documents permettant de connaître votre bureau de vote seront affichés dans les services au plus tard le 6 novembre 2018.
Votre Bulletin de vote doit comporter ni rature, ni surcharge.



12-14 rue Charles Fourier - 75013 Paris
Tél : 07.69.17.78.42
Tél : 07.86.26.55.86
Mél : snepap@free.fr

JEUDI
6
DECEMBRE
2018

Elections Professionnelles

COMITE TECHNIQUE INTERREGIONAL DE LYON
Scrutin n°503



Le SNEPAP-FSU est engagé depuis plus de 60 ans pour l'ensemble des personnels de l'administration pénitentiaire.

Affilié à la FSU, deuxième organisation syndicale de la fonction publique, notre syndicat bénéficie d'un soutien et d'une reconnaissance entière par notre fédération.

Le SNEPAP-FSU est un syndicat pleinement multi-catégoriel. Nous rassemblons et défendons tous les personnels de l'administration pénitentiaire, qu'ils soient titulaires ou contractuels, exerçant en établissement, en SPIP ou en DISP. **Nous existons et évoluons grâce à vous, nous militons au plus près des terrains et défendons vos idées.**

Historiquement, le SNEPAP-FSU est fortement implanté dans les SPIP. Pour quelle raison ? Il a tout simplement contribué à la naissance et au développement de ces services en portant **des mandats novateurs comme :**

- La mise en place de l'autonomie des services et la création de la filière Insertion et Probation
- La reconnaissance de la probation contemporaine avec la mise en exergue de l'évaluation comme principe fondateur de la prise en charge des usagers
- La pluridisciplinarité.

Fort de cet engagement, notre syndicat a su muter et attirer de nouveaux personnels ! Cette croissance s'est encore confirmée aux dernières élections de 2014 où de nombreux agents des établissements pénitentiaires et des DISP ont voté pour le SNEPAP-FSU.

EXCLUSIF

Fonctionnaires,
découvrez
votre futur
salaire !



Engagé.e.s depuis 60 ans

Votez



pour la pénit'ENTIERE

BILANS ET PERSPECTIVES DE LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES

À l'issue des élections professionnelles de décembre 2014, le SNEPAP-FSU a obtenu la majorité des voix dans les SPIP de la Direction Interrégionale Auvergne Rhône-Alpes (A.R.A.). Vous nous avez permis de siéger dans 7 des 9 Comités techniques des SPIP de la région. En écho à la **confiance** que vous nous avez accordée, nous, les représentant-e-s du SNEPAP-FSU, **avons eu à cœur de porter vos voix** sur toutes les questions d'organisation et de vie des services.

Le SNEPAP-FSU A.R.A. a régulièrement tenu des **audiences avec la Directrice Interrégionale**, afin que les SPIP soient entendus auprès de la DISP. Nous nous sommes attachés à **diffuser les informations syndicales essentielles** à l'ensemble des personnels de l'Interrégion, adhérents ou non à notre organisation.

Le SNEPAP-FSU Auvergne Rhône-Alpes est un syndicat de proximité, à l'écoute de l'ensemble des personnels.

Au cours de ce mandat, nous nous sommes rendus dans la **totalité des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de l'Interrégion**, aussi bien en milieu ouvert que dans les établissements pénitentiaires. Nous avons eu à cœur de rencontrer l'ensemble des personnels, quel que soit leur corps d'appartenance, et d'échanger avec tous.

Ces déplacements sont un principe incontournable de notre mandat syndical. Aller à votre rencontre est primordial, tout comme échanger sur les revendications portées par notre organisation professionnelle. Nous avons particulièrement dénoncé les situations préoccupantes de certaines équipes et restons vigilants à la résolution de leurs difficultés.

Nous militons pour que les personnels exercent leurs missions dans des conditions de travail convenables, et sommes attentifs à la **prévention des risques psycho-sociaux**.

Le SNEPAP-FSU Auvergne Rhône-Alpes est particulièrement attaché à la pluridisciplinarité au sein des SPIP, persuadé que l'apport des savoirs de chacun enrichit la pratique de tous.

C'est pourquoi nous avons porté la voix de l'ensemble des agents composant notre administration, quels que soient leur statut et leur corps d'appartenance.

Nous n'avons eu de cesse de dénoncer les charges de travail trop lourdes des **CPIP** au vu de normes européennes de probation. Nous avons œuvré auprès de la DISP en faveur des **CPIP placés** en poste sur les pôles de rattachement de notre région.

Nous partageons l'amertume des **DPIP**, plus que mal servis par la réforme statutaire, qui se voient devenir le maillon essentiel du déploiement du RPO1 et revendiquons la reconnaissance pleine et entière d'un corps directeur indispensable aux SPIP.

Nous nous sommes saisis des questions de sécurité nécessaires à l'encadrement des poses de matériel au domicile par les **surveillant-e-s PSE**, le rappelant au responsable du pôle PSE à la DISP. Nous avons apporté notre soutien au mouvement des **personnels de surveillance** en début d'année 2018 dans un contexte de **surpopulation carcérale** toujours croissante. Nous regrettons que cette mobilisation n'ait pas abouti à des avancées plus ambitieuses, en particulier l'accès à la catégorie B comme le revendique notre organisation syndicale.

La situation des **personnels administratifs**, bien souvent en sous-effectif, et submergés de tâches multiples toujours grandissantes, a été une des préoccupations de notre action.

Nous avons organisé une réunion d'information spécialement dédiée aux **agents non titulaires** de l'Interrégion. En effet, si nous condamnons le recours croissant au recrutement d'agents contractuels dans les services, nous n'en demeurons pas moins vigilants au respect de leurs droits. Nous avons soutenu les **psychologues** et été attentifs à la situation des **éducateur-trice-s** des binômes de soutien, ainsi qu'à celle des **Assistant-e-s de Service Social**.

Le SNEPAP-FSU Auvergne Rhône-Alpes se préoccupe des enjeux nationaux qui se profilent pour notre Administration et demeure fidèle à sa tradition : mener une réflexion sur nos métiers et nos missions.

Ainsi, à l'aune des revendications portées par le SNEPAP-FSU, nous sommes particulièrement attentifs aux actualités décisives, tels le **Référentiel des Pratiques Opérationnelles**, les questions liées au traitement de la **radicalisation**, le **projet de loi de programmation pour la Justice...**

Le SNEPAP-FSU A.R.A., à l'instar de nos instances nationales, revendique la mise en place d'**organigrammes dans les SPIP**, qui seule permettra d'avoir une vision claire et fiable des besoins des services.

Nous relayons les instances nationales du SNEPAP-FSU afin d'exiger la négociation d'une **réforme statutaire et indemnitaire**, dans des conditions satisfaisantes pour tous les corps de la filière insertion et probation.



LE SNEPAP-FSU AGIT GRÂCE À CET ENGAGEMENT RÉGIONAL !

Le SNEPAP-FSU est un syndicat œuvrant pour la reconnaissance et la protection des personnels. C'est là notre action au quotidien :

- **Pour les CPIP**, le SNEPAP-FSU milite pour de meilleures conditions de travail ! Ces dernières passeront :

- Par **l'augmentation des ressources humaines** pour atteindre une charge de travail acceptable (60 dossiers). N'oublions pas que les 1500 postes promis mettront au moins 5 ans à arriver dans les services et que la nouvelle réforme pénale risque d'accaparer les agents sur des missions élargies (comme par exemple le présentiel).

- Par une **réelle prise en considération des besoins** en terme de moyens matériels (locaux SPIP avec des normes de sécurité optimum, conditions d'accueil décentes pour les usagers, véhicules de fonction en nombre suffisant, etc.).

Enfin, au-delà de notre déception quant au relevé de conclusion (accès à la catégorie « petit A » de la filière sociale), **nous nous battons pour que les CPIP puissent tous accéder dans de bonnes conditions à la nouvelle Classe Exceptionnelle en 2021.**

- **Pour les DPIP**, la pseudo-réforme de 2017 est méprisante ! C'est la raison pour laquelle, le SNEPAP-FSU **se bat au quotidien pour la réouverture des négociations**. Aussi bien pour l'accès à la catégorie A+ qui se justifie par la multiplication de leurs responsabilités que par une négociation pour un accès juste au dernier grade de classe exceptionnelle (le Graf). Parallèlement, **nous dénonçons une carence d'effectifs avec plus de 70 postes vacants** qui a pour conséquence une couverture de plusieurs résidences administratives par un seul DPIP ! Nous veillerons donc à un recrutement en plus grand nombre afin de combler ce vide.

- **Depuis 2012, seul notre syndicat se bat pour la création du corps des psychologues**. Alors qu'aucune autre organisation syndicale n'a défendu ces personnels, nous avons porté au quotidien, dans toutes les audiences, la création de ce corps ministériel. Après un combat acharné et beaucoup de patience, cette année 2018 a vu des avancées significatives. Et grâce à notre persévérance, un dispositif de titularisation sur poste émerge enfin ! **Pour ce futur corps, nous serons le seul syndicat pénitentiaire à siéger à la CAP des psychologues pour les 4 prochaines années.**

- **Pour les personnels de surveillance**, le SNEPAP-FSU milite pour l'accès à la **catégorie B** du fait de l'évolution du métier. Pour exemple, certains modules type « Respect » apportent une dimension pédagogique et un rôle majeur dans la réinsertion des détenus.

Le SNEPAP-FSU a conscience que le relevé de conclusion de début 2018 est insatisfaisant ! Les surveillants se voient confier de plus en plus de tâches dans un contexte de surpopulation carcérale toujours croissante. L'institution doit leur donner les moyens, humains et matériels, de travailler dans des conditions dignes !

Pour les personnels de surveillance évoluant en SPIP, le SNEPAP-FSU milite pour la **reconnaissance de leur spécialité** qui implique la possibilité d'avancement au grade de 1er surveillant tout en restant sur le même site.

- **Pour les personnels administratifs** qui voient les tâches qui leur incombent se multiplier, leur quotidien professionnel se détériorer, le SNEPAP-FSU exige :

- Une **progression de carrière plus dynamique** et plus équitable avec la remise en question du RIFSEEP.

- Une **revalorisation des grilles indiciaires** à la hauteur des missions et des responsabilités exercées.

Le secrétariat général devra remédier à ces injustices !

- **Pour les Agents non-titulaires**, le SNEPAP-FSU revendique leur intégration, la rémunération sur la base d'un indice, le paiement des indemnités de résidence et l'octroi des primes MOM. **Nous réclamons un véritable plan de résorption de l'emploi précaire !**

C'EST QUOI ÊTRE UN SYNDICAT ?

Pour le SNEPAP-FSU, être un syndicat de militants c'est avant tout être au service de tous les agents ! C'est la raison pour laquelle :

- **Nous nous engageons à représenter et informer, sans critère d'appartenance, tous nos collègues** comme lors des CAP par exemple. Et nous ne restreignons pas l'accès à l'information par la saisie d'un mot de passe secret...

- **Nous sommes le seul syndicat à ouvrir régulièrement à toutes personnes intéressées nos congrès régionaux** ainsi que nos formations syndicales dédiées à l'animation des Comités Techniques Locaux

- **Nous œuvrons pour que l'égalité femmes/hommes ne soit plus un mythe !** Même si la représentativité est imparfaite lors de ces élections professionnelles, le SNEPAP-FSU saisit cette opportunité pour faire avancer la règle de la parité

- **Nous sommes impliqués sur la prévention des risques psychosociaux** aussi bien au niveau national que local, afin d'amender au mieux les textes proposés par l'administration et donc défendre le bien-être des personnels

- **Pour les droits des personnels :**

- Individuellement, par le soutien et les conseils

- Collectivement, par la mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de lutte (droits horaires, réforme statutaire etc.)